

# VIE & VALLEES

Les informations de votre Communauté de communes



Vallées du  
Haut-Anjou  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

N°3 OCTOBRE 2025



magazine



DOSSIER / P12

## Au plus près des besoins des aînés et de leurs proches

Le 29 mai dernier, à l'occasion du Palio et de l'Anjou Loire Challenge, les cavaliers et leurs chevaux de trait, représentant chacun une commune des Vallées du Haut-Anjou, s'élançaient pour une course folle sur l'hippodrome du Lion d'Angers ! Bravo à la commune de Saint-Augustin-des-Bois qui remporte la coupe cette année, ainsi que le poids de M<sup>me</sup> le Maire en vin ! La CCVHA est fière de figurer parmi les partenaires historiques de cet événement unique en France.



# Sommaire

## En actions

Habiter et bien vivre .....	p 4-5
Construire l'avenir .....	p 6-8
Sortir .....	p 9
S'épanouir .....	p 10-11

## Dossier

Au plus près des besoins des aînés et de leurs proches .....	p 12-19
--	---------

## De vous à nous

Accueil des gens du voyage, parlons-en ! .....	p 20
Courrier des lecteurs .....	p 21

## Portraits de territoire

Rencontre avec la famille Dionnet, de la Ferme de la Confordrière .....	p 22
24h dans la vie du directeur des services techniques .....	p 23

## Le tuto de Lucie

Devenir acteur de la production d'énergie locale .....	p 24-25
--	---------

## Et si tu m'expliquais...

La planification écologique dans un PLUi .....	p 26-27
--	---------

## Découvertes

L'interview culture : Mathilde Lemonnier et son projet de tiers-lieu .....	p 28
Nos coups de cœur lecture .....	p 29
Un site à explorer : la nouvelle boucle équestre au Lion d'Angers .....	p 30
Un lieu à visiter : le Prieuré de Villemoisan .....	p 30

## Votre info pratique

Bouger en Vallées du Haut-Anjou .....	p 32
---------------------------------------	------

# VIE & VALLEES



## Pour info...

En raison de la période préélectorale, qui précède les élections municipales qui se tiendront en mars 2026 (articles L. 52-1 et L. 52-8 du Code électoral), l'éditorial du Président est suspendu.

# VIE & VALLEES



Édité par la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou,  
Place Charles de Gaulle 49220 Le Lion-d'Angers - Tél. 02 41 95 31 74  
Directeur de la publication : Étienne Glémot, Président • Rédactrice en chef :  
Yamina Riou, Vice-présidente déléguée à la communication • Rédaction :  
service communication • Conception graphique et mise en page : rc2c.fr  
Photo de couverture : © Rémy Chautard / Objectif Pro • Impression : SETIG - Abelia  
Imprimeur • Distribution : La Poste - Mediaposte / Dépôt dans les lieux publics :  
ASURE Services • Tirage : 17 000 exemplaires sur papier PEFS ou FSC  
Dépôt légal : ISSN 3076-5420

Le magazine Vie & Vallées de votre intercommunalité est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des 15 communes des Vallées du Haut-Anjou, y compris Stop Pub (2 numéros par an, l'un en octobre, l'autre au printemps).

### Vous ne recevez pas votre magazine ?

Merci de nous le signaler à [communication@valleesduhautanjou.fr](mailto:communication@valleesduhautanjou.fr) en indiquant vos nom, prénom et adresse.

### Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Pour suivre l'actualité et les informations pratiques de votre intercommunalité : [f](https://www.facebook.com/valleesduhautanjou) [You Tube](https://www.youtube.com/valleesduhautanjou) [in](https://www.linkedin.com/company/valleesduhautanjou) [ig](https://www.instagram.com/valleesduhautanjou)  
@valleesduhautanjou  
N'hésitez pas à liker et à partager les infos !



## France Services, encore plus près de chez vous !

En Vallées du Haut-Anjou, il existe 3 sites France Services qui vous accueillent et vous accompagnent gratuitement dans vos démarches administratives du quotidien : aux Hauts-d'Anjou, au Lion d'Angers et à Val d'Erdre-Auxence.

Parce que tout le monde ne dispose pas d'un moyen de transport, la CCVHA va déployer courant 2026 une solution itinérante. Un véhicule France Services viendra à votre rencontre dans certaines communes, au plus proche de là où vous vivez. Vous pourrez vous y rendre et bénéficier gratuitement des mêmes services. Et si vous ne connaissez pas bien les missions des France Services, vous pourrez rencontrer nos conseillers, dès cette fin d'année, sur les marchés et à l'occasion d'événements. Ils vous expliqueront avec enthousiasme leur rôle et les services qu'ils vous proposent.

**Plus d'infos à venir sur [valleesduhautanjou.fr](http://valleesduhautanjou.fr)**

### Habiter & bien vivre

# France Services et mairie des Hauts-d'Anjou : des nouvelles du chantier après l'incendie

**Le 12 mai dernier, un important incendie se déclarait sur le chantier du nouveau bâtiment, en cours de construction. Très rapidement, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA), qui pilote le projet, a tenu à agir dans les meilleurs délais afin de relancer les travaux dès que possible.**

**Q**uelques jours plus tard, les premières expertises ont eu lieu, en présence des entreprises intervenantes sur le chantier et d'un huissier équipé d'un drone. Dès le mois de juin, une entreprise spécialisée a effectué

un diagnostic des façades et de l'intérieur du bâtiment. Des travaux de déconstruction ont également démarré. Une partie de la charpente et de la toiture a été déposée, les gravats et matériaux brûlés évacués, les dalles et murs béton soigneusement nettoyés.

D'autres investigations ont été menées en juillet afin de déterminer l'ampleur des travaux à prévoir. Le chantier va donc reprendre d'ici à la fin de l'année.

Ce projet, important pour le bassin de vie des Hauts-d'Anjou, regroupera France Services et la mairie des Hauts-d'Anjou. Il permettra aux habitants de bénéficier d'un seul accès et d'une aide pour toutes leurs démarches de la vie quotidienne, tant sur le plan administratif que numérique. ●

Démarrage  
1<sup>er</sup> janvier  
2026

## Habiter & bien vivre

# Logement : une nouvelle solution pour les jeunes actifs

**Se loger quand on débute dans la vie professionnelle, ce n'est pas toujours facile ! La CCVHA propose une nouvelle solution aux jeunes travailleurs de 15 à 30 ans, avec à la clé l'opportunité de vivre une expérience enrichissante.**

**V**ous venez de décrocher un emploi, un stage, un contrat d'alternance ou saisonnier sur le territoire. Vous recherchez un logement abordable et proche de votre lieu de travail ? L'hébergement temporaire chez l'habitant peut être une solution. La CCVHA a confié cette mission à l'association Habitat Jeunes David d'Angers. Objectif : faciliter la mobilité des jeunes actifs et les

recrutements des entreprises du territoire.

## De multiples avantages

**Pour les jeunes en quête d'un logement :**

- un loyer raisonnable (15 à 17 € par nuit, 290 € par mois maximum),
- la garantie d'un logement décent,
- la possibilité de créer des liens,
- des démarches administratives facilitées.

**Pour les habitants qui souhaitent héberger un jeune :**

- la mise à disposition d'une chambre inoccupée,
- un dispositif souple et modulable en fonction de vos possibilités d'accueil

(repas partagés ou non, durée du séjour...),

- un accompagnement professionnel,
- le bénéfice d'une indemnité de séjour.

## Mode d'emploi

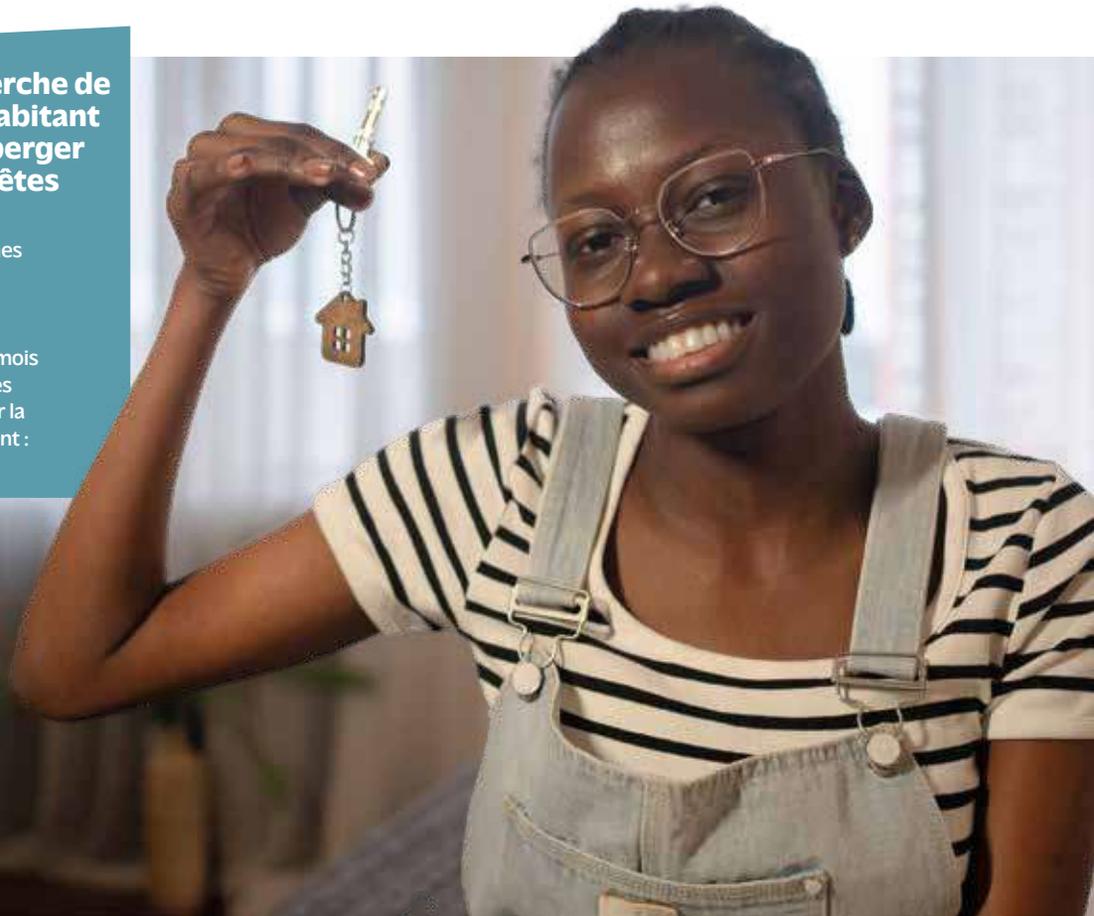
**L'hébergeur et l'hébergé adhèrent tous deux à l'association (5€ par an).**

**Ses missions :**

- mettre en relation les jeunes avec les propriétaires,
- vérifier que le logement soit correct et que l'accès aux pièces de vie (cuisine, salle de bains) soit possible,
- formaliser les documents contractuels,
- apporter un accompagnement tout au long du séjour. •

**Jeune en recherche de logement ou habitant souhaitant héberger un jeune, vous êtes intéressés ?**

Contactez Habitat Jeunes David d'Angers  
02 41 24 37 37  
davidangers@ahjda.fr  
Permanences chaque mois dans les France Services pour tous les jeunes sur la thématique du logement : dès janvier 2026.



**Construire l'avenir**

# Assainissement : travaux en cours

La CCVHA est engagée dans un plan d'investissement ambitieux afin de moderniser l'ensemble de ses systèmes d'assainissement (voir précédent Vie & Vallées). L'enjeu : protéger durablement les milieux naturels. Faisons le point sur les travaux du moment.

**Coût des travaux :****595 000 € HT**

sur les deux communes financés par la CCVHA, l'Agence de l'eau Loire Bretagne et le Conseil départemental de Maine-et-Loire

## Des réseaux tout neufs à Andigné et à Champigné

Dans ces deux communes déléguées, des débordements d'eaux usées peuvent survenir lors des épisodes pluvieux importants. D'importants travaux sont en cours. Objectif : stopper les nuisances, tant pour les riverains que pour l'environnement.

À Andigné, la mise en séparatif des réseaux rue de l'Oudon, rue de la Libération et rue de la Chapelle des Vignes s'est achevée cet été. Dans le lotissement Les Tailles, un ouvrage d'infiltration de plus de 100m<sup>3</sup> a été créé pour gérer les eaux de voirie et les propriétaires sont accompagnés pour mettre en place une gestion de leurs eaux pluviales directement sur leur parcelle.

À Champigné, la mise en séparatif des réseaux sera effectuée rue Marius Briant d'ici février 2026 et rue du Docteur Chailloux d'ici fin 2026. Ces travaux font partie d'une première étape, d'autres opérations sont prévues. ●

## Une nouvelle unité de traitement des eaux usées à Sceaux-d'Anjou

La station d'épuration actuelle, mise en service en 2007, a atteint sa capacité maximale et ne répond plus aux exigences. Un nouvel équipement va voir le jour. Sa construction démarre en janvier 2026, à proximité de la station existante. Il disposera de capacités supplémentaires pour traiter l'ensemble des eaux usées des habitants du bourg actuels et à venir. Il utilisera des filtres plantés de roseaux. C'est une solution écologique, peu énergivore et performante pour traiter les eaux usées !

Mise en service prévue à la rentrée 2026

**Coût du projet :****940 000 € HT**

financé par la CCVHA et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne



## Construire l'avenir

# La première liaison cyclable sur les chapeaux de roue !

Depuis l'approbation du schéma cyclable intercommunal fin 2022, le développement de la pratique du vélo fait son chemin en Vallées du Haut-Anjou... La création de 16 liaisons cyclables est à l'étude, ce qui représente près de 103 km sur le territoire.



La première liaison cyclable envisagée est celle qui relie Le Louroux-Béconnais à Bécon-les-Granits. L'aménagement de cet itinéraire a fait l'objet d'échanges avec les usagers et habitants au printemps dernier.

Les aménagements prévus ont été présentés : chaussée à voie centrale banalisée à la sortie de Bécon, puis voie partagée ensuite, ouvrages de ralentissement et diminution de la vitesse, sécurisation à l'aide d'une signalisation adaptée et de résine au sol... Ils doivent permettre de sécuriser le plus possible la pratique du vélo, d'apaiser la circulation et de favoriser une meilleure cohabitation entre les

automobilistes et les cyclistes.

Les contributions et propositions de chacun ont permis d'adapter le projet. Suite à ces échanges, la présence des ralentisseurs, leur implantation et leur dimensionnement ont été adaptés au passage quotidien des engins agricoles. Ainsi, le projet définitif prendra bien en compte, à la fois, la sécurité des cyclistes et les demandes des agriculteurs locaux pour préserver leur activité.

Les travaux débuteront au printemps 2026. Coût estimatif du projet : 270 000 € HT financés par la CCVHA, le Conseil départemental de Maine-et-Loire et l'Europe dans le cadre des fonds LEADER. ●

**« Les élus ont approuvé, lors du conseil communautaire de juin, la mise en œuvre d'un second projet de liaison cyclable entre Le Lion d'Angers et Thorigné-d'Anjou. »**



## Des stationnements vélos sécurisés

6 communes, Grez-Neuville, Le Lion d'Angers, Thorigné d'Anjou, Val d'Erdre-Auxence, Bécon-les-Granits et Saint-Augustin-des-Bois, se sont portées volontaires afin d'installer des abris pour sécuriser le stationnement des vélos. Ils seront déployés à proximité des arrêts de transports en commun ainsi que sur les aires de covoiturage.

Cette action est financée par la CCVHA et les communes, et bénéficie de financements de l'Etat (Fond Vert). ●

**10**  
abris vélos  
vont voir le jour,

**soit 60**  
places de  
stationnement  
sécurisées.



## Covoiturage, schéma cyclable, location de véhicules solidaires, guides des mobilités...

19 actions sont prévues au Plan de mobilité simplifié, arrêté par les élus en avril dernier. Objectif : faciliter les déplacements des habitants sur le territoire.



+ Scannez pour lire le document

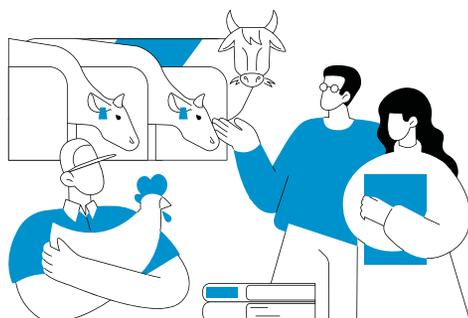


## Construire l'avenir

# Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise ?

**Aujourd'hui, les Vallées du Haut-Anjou offrent un cadre propice pour implanter votre activité. Mais la vie d'un entrepreneur n'est pas de tout repos... La CCVHA soutient les porteurs de projet qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise sur le territoire.**

➤ Plus d'infos : [deveco@valleesduhautanjou.fr](mailto:deveco@valleesduhautanjou.fr)



**U**n accompagnement financier est possible avec Initiative Anjou pour vous donner un coup de pouce lors de la création ou la reprise de votre activité. Des ateliers sont également proposés gratuitement. Animés par la Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprise (MCTE), ces temps d'échange vous donnent toutes les clés pour vous aider dans vos démarches.

## Prochaine matinée d'info

**Mardi 18 novembre de 9h à 12h au Lion d'Angers**

+ Inscrivez-vous gratuitement : [www.lesmcte49.fr/evenements](http://www.lesmcte49.fr/evenements)

Au cours d'une matinée d'information, vous pourrez :

- vous situer dans votre démarche et vérifier le potentiel de votre projet ;
- découvrir le parcours de création/reprise d'entreprise ;
- être guidé dans l'élaboration de votre projet et connaître les services proposés par les professionnels du réseau local de la MCTE •

## Envie de reprendre une exploitation agricole ? Toutes les offres regroupées !

Afin de faciliter la recherche d'exploitations agricoles à reprendre, les répertoires d'offres de transmission issus des différents réseaux sont désormais mutualisés en un seul et même espace !

**Toutes les offres d'exploitations à transmettre ou en recherche d'associé sont disponibles ici.**



## Sortir

# Ensemble pour une culture vivante et accessible

**En septembre dernier, les élus du conseil communautaire ont approuvé le projet culturel de territoire (PCT). Partagé avec les acteurs locaux, il détermine les actions à mener en faveur d'une culture vivante et accessible, au service des habitants et du développement du territoire.**

La CCVHA porte l'ambition de proposer une offre culturelle variée et de qualité partout en Vallées du Haut-Anjou. Depuis plusieurs années, les jeunes bénéficient ainsi d'actions artistiques et éducatives au sein même de leurs établissements scolaires. Une saison culturelle itinérante emmène les artistes dans de nombreuses communes et les 26 bibliothèques du territoire se sont structurées en réseau, autour d'un cadre commun. Le PCT écrit une nouvelle page...

### Les défis du PCT

Il s'agit de favoriser le bien vivre sur le territoire, soutenir le maillage et la vitalité associative, encourager les initiatives locales, renforcer l'attractivité du territoire et promouvoir les droits culturels de chacun.

### 3 grandes orientations, 13 projets et 26 actions

- ▶ **Une offre culturelle adaptée et structurée, équilibrée et accessible à tous.**  
 Exemples d'actions : saison itinérante, soutien à des événements d'envergure, réflexion sur la mobilité des spectateurs, politique tarifaire, promotion de l'offre...
- ▶ **Une offre culturelle ancrée dans son territoire et qui favorise l'expression créative de ses habitants.**  
 Exemples d'actions : charte culturelle et artistique, éducation artistique tout au long de la vie, annuaire d'artistes du territoire, mise à disposition de lieux de création, promotion de l'enseignement musical...
- ▶ **Une offre culturelle qui fédère les énergies, encourage la mise en réseau et la coopération.**  
 Exemples d'actions : étude sur le potentiel des lieux existants, création d'une régie technique itinérante, mutualisation des moyens... ●

zoom sur



## Le PCT, fruit d'un travail collectif



Le projet culturel rassemble les parties prenantes (élus, artistes, associations, habitants, services de l'État...) autour de valeurs communes : le vivre ensemble, l'écoute, la transversalité, l'ouverture au monde, le soutien aux dynamiques locales... Il a été largement co-construit et partagé au cours de plusieurs temps de travail.

Feuilletez



le projet culturel de territoire en scannant ce code.



**S'épanouir**

# Inclusion : on passe à l'action

Lors d'un précédent Vie & Vallées, nous vous avons présenté le projet sur l'inclusion porté par la CCVHA. Un travail est en cours pour accueillir, dans les meilleures conditions, tous les enfants, y compris ceux ayant des besoins spécifiques, au sein des structures petite enfance, enfance et jeunesse. Alors, où en sommes-nous ?

**P**our relever ce défi, la CCVHA s'est associée au Pôle d'Appui et Ressources Handicap (PARH) du Maine-et-Loire. Depuis mai 2024, le PARH a recensé les besoins, identifié les difficultés et les actions déjà mises en place en Vallées du Haut-Anjou. Les professionnels et les familles ont pu formuler leurs attentes et apporter leurs contributions.

Suite à ce travail collectif, un plan d'actions concret sera validé en conseil communautaire d'ici la fin de l'année. La concertation avec l'ensemble des acteurs et les familles est importante : elle permet de définir ensemble une réponse adaptée et cohérente, tout au long de la vie de l'enfant sur le territoire.

**4 axes de travail :**

- ◻ Préparer ensemble l'accueil : charte d'engagement en faveur de l'inclusion, protocole d'accueil commun...
- ◻ Accompagner les professionnels : formation, référents inclusion parmi les équipes...
- ◻ Penser et adapter les outils d'accueil : création d'une malle de sensibilisation, fiches d'animation adaptées...
- ◻ Animer une dynamique d'accueil : comité de pilotage, échange d'expériences, analyse de la pratique... ●

*Ce projet est soutenu financièrement par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) de Maine-et-Loire.*

**en chiffres****143***professionnels rencontrés***39***structures représentées***1***journée élus/familles***101***familles ont témoigné***Inclusion : de quoi parle-t-on ?**

L'inclusion ne consiste pas seulement à intégrer des enfants en situation de handicap, mais également, à créer un environnement d'accueil tenant compte des particularités de chaque enfant. Tous ont droit à une place dans le groupe, quels que soient leurs besoins...



## Petite enfance : l'accueil occasionnel, un service adapté à vos besoins

**Vous avez besoin d'un accueil ponctuel pour votre tout-petit ? Quelques heures, à la demi-journée ou à la journée ? Des places sont disponibles dans les structures du territoire.**

Des professionnels qualifiés s'occupent des tout-petits dans des espaces adaptés à leur épanouissement et leur bien-être.

Les avantages de l'accueil occasionnel :

- 🟡 Votre enfant pourra découvrir la vie en collectivité, partager du temps de jeu avec d'autres enfants et se socialiser.
- 🟡 Vous pourrez vous libérer du temps pour vous, pour souffler, aller à un rendez-vous, faire des démarches, assister à une formation, suivre un stage...
- 🟡 Cette solution peut vous permettre de compléter votre mode d'accueil habituel (pendant les vacances scolaires ou le mercredi par exemple).



Pour en savoir plus et inscrire votre enfant en accueil occasionnel, contactez la structure la plus proche de chez vous (scannez ce code).



**en chiffres**

**6** structures d'accueil en Vallées du Haut-Anjou

Accueil des enfants entre

**2** mois et demi et **4** ans

## Nouveau multi-accueil à Champigné : des nouvelles du chantier

Dans le précédent numéro de Vie & Vallées, nous vous annoncions le projet d'un nouveau multi-accueil à Champigné, en remplacement de l'actuel site Chantelune. Ce nouvel équipement, plus lumineux et plus confortable, offrira plus de places et de meilleures conditions pour les professionnels et les tout-petits. Le chantier a démarré en mai dernier. **Ouverture en 2026...**

**en chiffres**

**18** places d'accueil (soit 6 places supplémentaires)

**12** mois de travaux

Coût prévisionnel du projet :

**1,155 M€ HT**

(financé par la CCVHA, la CAF, l'État et la Région Pays de la Loire)





# DOSSIER





# Au plus près des besoins des aînés et de leurs proches

**N**ous vivons plus longtemps. Aujourd'hui, une personne sur quatre a plus de 60 ans. En 2040, ce sera près d'une sur trois\*.

Le vieillissement de la population est un enjeu majeur. Nos politiques publiques locales évoluent pour prendre en compte la lutte contre l'isolement, le risque de la perte d'indépendance, les besoins d'un maintien facilité à domicile et des services d'accompagnement nécessaires...

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale des Vallées du Haut-Anjou (CIAS) agit dès maintenant, avec ses partenaires, au plus près des besoins des seniors et de leurs proches, en proposant des services et des actions concrètes qui favorisent leur autonomie, leur bien-être et leur place dans la vie locale. ●

\*Chiffres INSEE



# Le CIAS, qu'est-ce que c'est ?

Les 15 communes qui composent les Vallées du Haut-Anjou ont fait le choix de réunir leurs forces afin de coordonner et mettre en œuvre des actions sociales destinées aux habitants sur le territoire. Le Centre Intercommunal d'Action sociale (CIAS) agit en complémentarité des communes et de leur Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

## Une équipe mobilisée, des services multiples

Toute l'équipe du CIAS, composée d'élus, d'agents et de personnels qualifiés, est engagée au service de la population des Vallées du Haut-Anjou et, plus particulièrement, en faveur des personnes plus vulnérables.

**Pour tous les publics**, le CIAS s'engage activement dans la prévention de la santé :

- soutien aux maisons et pôles de santé pour un accès à des soins de qualité
- sensibilisation en lien avec les professionnels locaux
- co-animation du Contrat Local de Santé sur le territoire.

**Pour les personnes âgées**, le CIAS met tout en œuvre, afin de leur permettre

de rester actifs, informés et bien entourés le plus longtemps possible :

- Services de prévention de la perte d'autonomie et renforcement du lien social, notamment :
  - gestion du service de portage de repas à domicile
  - aide à la mobilité avec le transport solidaire
  - animations collectives pour favoriser le lien avec les autres et le bien-être
  - aide au numérique.
- Participation auprès des organismes d'information, de coordination et d'animation qui œuvrent en faveur des seniors.

## Le CIAS, c'est aussi...

Le CIAS a également la charge de coordonner et d'animer les France Services sur le territoire.

En lien avec le projet social de territoire, le CIAS accompagne les gens du voyage en facilitant leur accès aux services essentiels (santé, scolarité, accès aux droits...).

Le CIAS apporte aussi son soutien aux organismes publics et privés d'insertion sociale et économique d'intérêt communautaire.

## Le CIAS, acteur de coordination

Le CIAS agit en lien étroit avec les communes, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et les autres parties prenantes du territoire. Il apporte son soutien aux élus dans leurs actions du quotidien et leur permet d'être mieux outillés. Objectifs : fédérer et mutualiser les énergies, pour favoriser un développement territorial porteur de valeurs communes et de solidarité. ●



**Le CIAS sort en septembre un tout nouveau guide "Bien vieillir en Vallées du Haut-Anjou". Retrouvez dans ce document tous les services disponibles sur le territoire. Pour vous le procurer, rendez-vous dans votre mairie !**

## EN CHIFFRES



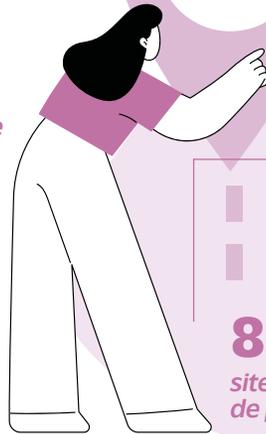
### Des actions au quotidien

**153**

bénéficiaires du portage  
de repas au cours des  
12 derniers mois

**23 950**  
repas livrés

**91 133**  
km  
parcourus



**3 202**

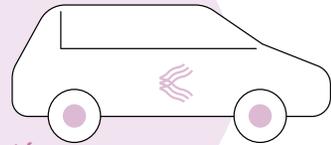
trajets réalisés avec  
le transport solidaire

**831** bénéficiaires

**129** bénévoles

**6** gestionnaires de proximité

**8**  
sites santé  
de proximité



### Des actions pour garder la forme et se sentir bien



**250** séances de multisport  
séniors /  
près de 150 participants

**3** séances d'atelier  
« bien dans ma peau » /  
12 participants

### Des actions pour rester autonome



**3** cycles d'ateliers  
de prévention  
routière / 52 participants

**3** cycles d'ateliers  
de sensibilisation  
aux mobilités /  
près de 30 participants

**1** cycle d'ateliers  
de prévention des  
chutes et risques  
domestiques /  
11 participants

### Des actions de médiation numérique

**4** ateliers d'initiation /  
+ de 60 participants

**102** ateliers  
de perfectionnement /  
7 thématiques /  
170 participants



### Des partenariats

Ateliers nutrition, ateliers mémoire, projets culturels en lien avec la saison culturelle des Vallées du Haut-Anjou...

# Comment bien vieillir chez soi ?



**94% des Français souhaitent vieillir chez eux\*. Alors que la demande est de plus en plus forte, quelles solutions mettre en œuvre pour nos aînés à domicile ?**

\* Étude réalisée par l'IFOP pour Arpavie en 2022 – source Caisse des Dépôts

## ILS EN PARLENT...

**Nous avons rencontré plusieurs acteurs qui œuvrent, sur le territoire des Vallées du Haut-Anjou, pour favoriser le bien-être des personnes âgées à leur domicile :**

◉ **Laura Berger**, coordinatrice au Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) du Pays de l'Anjou bleu.

◉ **Anne-Sophie Desnos**, aide-soignante à domicile, adhérente au Réseau RADIS (Réseau d'Aides à Domicile Indépendantes et Solidaires). Le Réseau offre une visibilité et un espace commun aux intervenantes qui exercent en chèque emploi service universel (CESU).

◉ **Brigitte Leconte**, directrice de Senior compagnie à Val d'Erdre-Auxence, composée d'une équipe de 20 auxiliaires de vie et aide ménagères.

◉ **Anne Roulleau**, infirmière coordinatrice de services de soins infirmiers à domicile chez Viexidom Services et responsable d'une équipe spécialisée Alzheimer.

**Leurs interventions vont de l'aide quotidienne (aide au lever, aux repas, à la toilette, à l'habillage, entretien du cadre de vie...) jusqu'à la vie sociale (activités de loisirs, promenades, jeux, conversations...) et sont adaptées aux besoins de chacun. Tous ces professionnels placent au cœur de leurs missions le bien-être de leurs bénéficiaires.**

**L. Berger** (photo ci-dessus)

« Le premier contact se fait généralement par téléphone. Si la demande est simple, on va pouvoir apporter une réponse immédiate. Sinon, une visite à domicile est programmée. Grâce à cela, nous identifions les habitudes de vie, les capacités de la personne, ses difficultés, son environnement familial et matériel, ainsi que les facteurs de risque que peut représenter la vie à domicile. Ensuite, nous construisons ensemble un plan d'intervention personnalisé. »

**A-S. Desnos**

« Le Réseau RADIS oriente les particuliers vers les professionnels qui semblent les plus adaptés. C'est l'avantage du réseau ! Nos interventions sont adaptées en permanence au bénéficiaire. Nous faisons en sorte d'amener le plus de confort possible à la personne. Et nous amenons de la vie dans la dépendance ! »



**B. Leconte**

« Les intervenantes sont là pour créer du lien, discuter, prendre soin... Et ce n'est pas parce qu'on est âgé, que l'on n'est pas coquet. Prendre le temps de choisir sa tenue, se maquiller le matin, ce sont des gestes simples mais c'est aussi ça respecter la dignité ! »



**« Les intervenantes sont là pour créer du lien, discuter, prendre soin... dans le respect et la dignité de la personne. »**

## Soulager les aidants

**Bien souvent, le maintien à domicile est possible grâce à un proche aidant. Et il convient de faciliter leur tâche au mieux.**

### B. Leconte

« Senior compagnie a un statut de mandataire. Nous gérons les recrutements, les contrats de travail, les bulletins de paie,... Cela allège la charge administrative des particuliers-employeurs. Nous proposons aussi le crédit d'impôt. Nous faisons des garde à domicile, de jour comme de nuit, 24h sur 24, temporaires ou non. Cela rassure les bénéficiaires et leurs proches de savoir que quelqu'un veille sur eux. Et cela soulage aussi les aidants... »

### L. Berger

« Parfois, plusieurs intervenants (infirmières, professions paramédicales, portage de repas, aides à domicile...) se succèdent. Ça s'organise. Le CLIC travaille en réseau avec de nombreux professionnels, il gère et coordonne les interventions pour les bénéficiaires. Cela soulage les aidants. Le CLIC peut orienter aussi vers des accueils de jour ou vers un accompagnement psychologique. Et nous organisons également des actions de prévention comme les « cafés papote » pour permettre aux gens d'échanger. »

## Micro-trottoir : « c'est quoi vieillir, pour vous ? »

**Roland, 78 ans, Val d'Erdre-Auxence**



« Vieillir, ce n'est pas rester tout seul dans son canapé à regarder la télévision toute la journée... ça, c'est le début de la fin ! Personnellement, encore à mon âge, j'aime apprendre, aller de l'avant. Je participe aux ateliers numériques proposés par le CIAS. Je les ai découverts en allant à France Services pour refaire ma carte grise. Grâce à ça, aujourd'hui, je n'ai pas peur d'utiliser internet. Je consulte mes comptes en banque, je fais des virements en ligne, je m'oriente avec Google Maps, je fais même des achats sur internet. Bref, j'ose davantage et désormais, je crois même que je ne pourrai plus me passer de l'ordinateur ! »

**Christiane, 66 ans, Le Lion d'Angers**



« Au cours d'une sortie à Angers organisée par le CIAS, nous avons appris à utiliser les transports en commun et à apprivoiser la ville. Ça m'a donné confiance en moi. J'irai désormais avec plaisir garer ma voiture dans un parking-relais et prendre le tram. J'aime aussi beaucoup les ateliers bien-être. Je m'occupe de ma maman âgée et je suis bénévole à « Un jour Part'agé », c'est important pour moi de me sentir bien. Pour bien vieillir, le secret, c'est d'être bien entouré. Les anciennes générations ont besoin qu'on les stimule, qu'on les incite à faire des choses, à rencontrer du monde, à sortir... La famille et les enfants ont un rôle à jouer pour informer et donner à voir toutes les possibilités. Et moi, tant que je peux faire des choses, j'ai envie de bouger et de partager avec les autres. »

## Des adaptations parfois nécessaires

**Alors que, pour certaines personnes, la vie à domicile sera une transition avant l'entrée en établissement, pour d'autres, il s'agit d'une décision ferme. Mais le domicile n'est pas toujours adapté.**

**A-S. Desnos :** « Le bénéfice-risque est toujours mesuré en lien avec les proches. Parfois, la présence de marches ou d'un tapis représente un danger. Mais c'est aussi le prix à payer pour être chez soi. »

**L. Berger :** « Certaines actions ne sont pas toujours très coûteuses à mettre en place. Mais quand il y a des adaptations majeures, le rôle du CLIC est d'orienter vers un partenaire, comme Soliha. »

**Quand des problèmes cognitifs s'en mêlent et ont des répercussions sur la vie quotidienne, il ne faut pas attendre. Le CLIC ou un médecin peut faire intervenir une équipe spécialisée Alzheimer.**

### A. Roulleau :

« Composée de psychomotriciens, d'ergothérapeutes et d'assistants de soins en gérontologie, l'équipe Alzheimer intervient à domicile sur prescription médicale auprès de publics ayant des troubles cognitifs, à un stade léger à modéré, avec ou sans diagnostic. Suite à un bilan complet, des soins personnalisés sont effectués à domicile pour mieux vivre avec la maladie, stimuler les capacités, proposer des stratégies de compensation, mais aussi préserver le bien-être. C'est aussi l'occasion de fournir des conseils aux aidants. »



 **Contactez le CLIC, service gratuit financé par le Département et les Communautés de communes.**





# Rompre la solitude



**Quand on avance dans l'âge, certaines situations (départ en retraite, baisse des revenus, problèmes de santé, famille éloignée, deuil...) peuvent occasionner un sentiment plus fort de solitude. En Vallées du Haut-Anjou, des actions sont mises en œuvre pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.**

**Q**uand les sorties et les contacts se réduisent de façon importante, on parle d'isolement social. Cette situation a un impact sur la qualité de vie et le bien-être des personnes, elle peut représenter une souffrance ou même un danger. Le CIAS, les communes et les acteurs associatifs mettent en place des actions concrètes pour rompre la solitude...

## Des activités à faire ensemble

Le CIAS a concocté tout un programme d'activités variées qui incitent les aînés à sortir de chez eux et à rencontrer d'autres personnes en toute convivialité. Et il y a des nouveautés en 2025-2026 !

- ❶ Activités multisports encadrées par des éducateurs sportifs
- ❷ Ateliers bien-être (relaxation et sophrologie)
- ❸ Grandes tablées et ateliers nutrition animés par une diététicienne
- ❹ Ateliers intergénérationnels avec les jeunes du service jeunesse
- ❺ Ateliers pour prévenir les accidents du quotidien chez soi et apprendre les gestes qui sauvent
- ❻ Parcours mobilité et ateliers prévention routière pour être autonomes dans ses déplacements. ●



**Retrouvez-le programme complet dans vos mairies et en scannant ce code :**



## ILS EN PARLENT...

### Les jeunes, aux côtés de nos aînés

Antonin et Enola, respectivement 21 et 19 ans, ont achevé leur mission de service civique Solidarité Seniors au CCAS d'Erdre-en-Anjou. Ils sont venus à la rencontre des personnes âgées identifiées comme isolées par la commune, pour passer du temps avec eux.

« *L'objectif pour nous, était de recréer du lien avec ces personnes. En partageant des temps conviviaux ensemble, on redonne l'envie de renouer contact... Un simple moment partagé, ça a énormément de valeur.* », explique Enola.

« *Chaque rencontre à domicile dure 2h. Ensemble, on discute, on cuisine, on joue, on jardine... On s'adapte à leurs envies. À terme, on constate que notre compagnie les incite à sortir davantage et à voir du monde. Certains retrouvent de l'autonomie dans leur quotidien.* », précise Antonin.

**Votre voisin vit seul, reçoit peu de visite ? Ses volets restent fermés, son logement semble plus négligé qu'avant, vous constatez une perte d'intérêt pour les activités qu'il appréciait auparavant... Que faire ?**



- ❶ Proposez de lui rendre un service ou invitez-le à un temps convivial
- ❷ Contactez la mairie ou son CCAS



# Proche aidant : vous avez le droit de souffler !

**Vous apportez votre aide à un proche en situation de dépendance. Vous l'aidez à faire ses courses, à se rendre à ses rendez-vous, à accomplir certains gestes de la vie quotidienne... Peut-être que vous n'en avez pas conscience, mais vous avez une fonction d'aidant. Et ce rôle peut impacter fortement la vie personnelle. Alors, où trouver du soutien ?**

## LE MOT DE ...

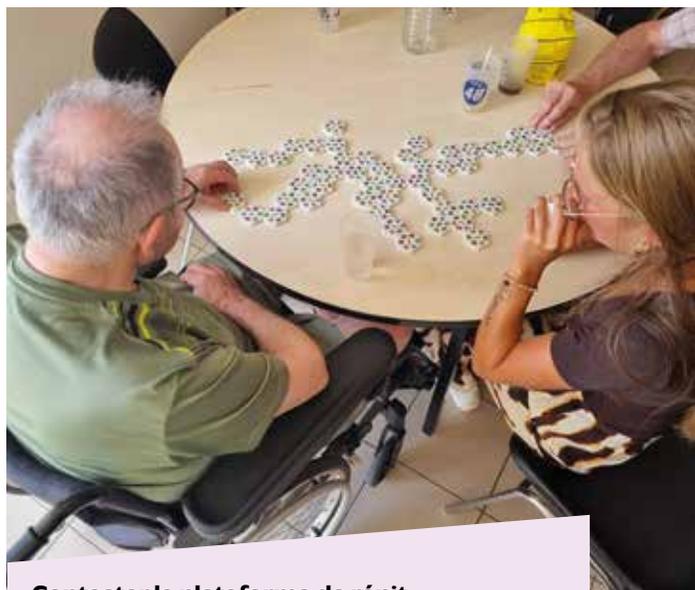
**Tiffanie Jeffrard** travaille à la résidence médicalisée Les Acacias à Champigné, qui dispose d'un accueil de jour. La structure a répondu à un appel d'offres de l'Agence régionale de Santé (ARS) et a créé la plateforme de répit et d'accompagnement aux aidants de l'Anjou bleu.

### Quelles sont vos missions ?

Tiffanie : « *Nous apportons des temps d'écoute et de répit aux personnes qui accompagnent au quotidien un proche âgé en perte d'autonomie, qui souffre ou non d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer, etc.) ou d'une maladie chronique invalidante (cancer, etc.). L'objectif, c'est le bien-être de l'aidant. Car il est davantage exposé au stress, aux risques d'épuisement et d'isolement. En hypervigilance quand il vit sous le même toit que son proche, il peut souffrir de troubles du sommeil. Souvent, il a un emploi par ailleurs et rencontre des difficultés à tout concilier. Il va faire passer son proche en priorité et, parfois, ne bénéficie plus lui-même de suivi médical... Il y a des vrais risques pour sa santé, physique et mentale.* »

### Que proposez-vous ?

Tiffanie : « *Un aidant qui va bien et qui est en pleine forme tiendra plus longtemps. Nous proposons des moments de convivialité et de partage avec d'autres aidants (café partagé...), des temps d'écoute et de soutien à domicile avec Manon, psychologue, des activités gratuites pour contribuer au bien-être (gym douce, socio-esthétique, sophrologie...) et aussi un soutien téléphonique, du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Pendant les activités, le proche aidé est pris en charge par nos soins et bénéficie lui aussi d'un temps dédié, à part. C'était primordial pour nous de lever tous les freins. Tout notre accompagnement est gratuit et financé par l'ARS.* »



**Contactez la plateforme de répit,  
s'inscrire aux activités :**

**07 43 36 35 66**

plateformederepit@residenceedesacacias.fr  
Ateliers le vendredi au Lion d'Angers, au complexe St-Exupéry, et le mardi aux Hauts-d'Anjou, salle de la passion.

**Découvrez le programme  
en scannant ce code**



**Journée  
des aidants  
Lundi 6 octobre 2025**





## Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage aux Hauts-d'Anjou

**La Communauté de communes fait face à ses obligations légales en matière d'accueil des gens du voyage. La réhabilitation de l'aire de Châteauneuf-sur-Sarthe, destinée à répondre aux besoins de stationnement temporaire, va débiter. Objectif : disposer d'un équipement adapté aux voyageurs et contribuant à limiter les stationnements hors des zones prévues à cet effet.**

**C**omme inscrit dans la loi et dans le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2025-2031, la CCVHA doit garantir des conditions d'accueil satisfaisantes. Actuellement, il existe 3 aires d'accueil en Vallées du Haut-Anjou, destinées à des séjours de courte durée (3 mois maximum).

### Les travaux à venir

Pour son bon fonctionnement, l'aire de Châteauneuf-sur-Sarthe doit être mise aux normes. Des travaux débiteront d'ici cette fin d'année. Le projet prévoit la construction d'un local d'accueil et la mise en conformité des 3 emplacements existants. Le local à l'entrée permettra l'accueil des arrivants et la gestion de l'aire. À l'instar de ce qui a été réalisé sur l'aire d'accueil de Val

d'Erdre-Auxence, inaugurée en 2023, chaque emplacement permettra le stationnement de 2 caravanes et de 2 véhicules, ainsi que l'accès à un bloc sanitaire. Le site est doté d'un lieu de dépôt et de collecte des déchets. Un droit de place et une tarification au réel pour la consommation d'électricité et d'eau seront mis en place.

La gestion des 3 aires d'accueil est confiée à l'entreprise L'Hacienda, qui se charge des réservations, du respect du règlement intérieur, mais aussi de l'accompagnement des occupants.

Ce projet résulte d'un travail conjoint entre la CCVHA, les élus municipaux, les services de l'État et les familles. ●

### EN CHIFFRES



### Coût du projet :

# 274 325 € HT

(compris frais annexes d'études et maîtrise d'œuvre)



### D'autres chantiers à venir

Sur la période 2025-2031, d'autres chantiers sont prévus dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

# Courrier des lecteurs

Une question sur un service, ou juste besoin d'une information ? N'hésitez pas à nous envoyer vos messages à [communication@valleesduhautanjou.fr](mailto:communication@valleesduhautanjou.fr). Nous ne manquerons pas d'y répondre dans un prochain numéro.

*Je voudrais améliorer l'isolation de ma maison mais je suis perdu. Je ne sais pas par où démarrer et pour obtenir des aides financières, ça a l'air compliqué !*

*Patrick, Montreuil-sur-Maine*

On vous comprend ! Avant de vous lancer, contactez l'équipe France Renov'. Un conseiller étudiera votre projet, le précisera avec vous et vous indiquera le parcours le plus pertinent pour vous. Les conseils sont gratuits, neutres et indépendants. Pour les Vallées du Haut-Anjou, c'est l'équipe de l'association Alisée qui vous répondra. Contactez-les par téléphone au 02 41 18 01 08, prenez rendez-vous en ligne, ou bien rencontrez-les lors d'une permanence dans un France Services.

 **Plus d'infos :**  
[valleesduhautanjou.fr/renovation-energetique/](http://valleesduhautanjou.fr/renovation-energetique/)



*J'habite Villemoisan et mon véhicule personnel est hors-service. En attendant, pour aller bosser à Angers, je galère ! Il n'y a aucune solution pour se déplacer sans véhicule !*

*Romain, Val d'Erdre-Auxence*

En attendant que votre véhicule soit réparé, vous pouvez utiliser le transport à la demande. Inscrivez-vous et réservez votre trajet par téléphone ou sur internet la veille de votre déplacement, avant 16h au plus tard. Un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt, à la bibliothèque de Villemoisan par exemple. Vous pouvez ainsi rejoindre la gare ferroviaire d'Ingrandes-sur-Loire ou les lignes de car régulières (409 et 424) vers Angers. Appelez Allô Aléop - 09 69 39 14 14 (appel du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h).

L'adhésion est gratuite. Prix du ticket 2,40€ (si vous prenez le car, un seul ticket suffit !).

 **Plus d'infos :**



[aleop.pays-delaloire.fr](http://aleop.pays-delaloire.fr)

*Je suis agricultrice aux Haut-d'Anjou et j'aimerais replanter 100 m de haies sur mes parcelles pour préserver mes sols et mes cultures. J'ai vu que je pouvais bénéficier d'une subvention de la CCVHA. Comment ça se passe ?*

*Carine, Les Hauts-d'Anjou*

Oui, tout à fait, la CCVHA prend en charge 80% du montant de vos travaux. Vous pouvez adresser votre demande avant le 30 juin à l'association EDEN, qui coordonne les opérations. Entre juillet et septembre, vous aurez un rendez-vous sur le terrain pour vérifier votre éligibilité.

Les plants vous seront ensuite livrés en décembre. Une convention sera à signer afin de garantir l'entretien après la réalisation des plantations.

 **Télécharger le formulaire :**

[valleesduhautanjou.fr/plantation-des-haies/](http://valleesduhautanjou.fr/plantation-des-haies/)



# La famille Dionnet ou l'écologie de terrain

Située dans l'Espece Naturel Sensible de la Vallée de la Romme à Bécon-les-Granits, la ferme de la Confordière est portée avec passion depuis près de 40 ans par Jean-Michel et Sylvie Dionnet, dans le respect de la biodiversité. Marthe, leur fille, et son conjoint Houas, reprendront bientôt l'exploitation en l'engageant dans une ORE\*, une démarche importante pour la préservation du site à long terme.

## Présentez-nous votre activité ?

Jean-Michel : En 1987, alors que nous étions enseignants, nous avons acquis ce corps ferme puis, progressivement, plusieurs parcelles autour. Nous étions déjà dans l'idée de préserver ces terres situées sur un espace naturel sensible. C'est d'ailleurs ce qui a justifié la reprise de l'activité agricole. Nous nous sommes tournés vers la production ovine adaptée à la présence ici d'espèces végétales protégées, comme le *Scleranthus Perennis* ou le *Plantain Caréné*.

Sylvie : L'élevage a commencé en agriculture biologique avec quelques moutons. Aujourd'hui, le troupeau a grossi, complété d'alpagas, et nous produisons de la laine. Jean-Michel



a planté beaucoup d'arbres sur la Confordière : des arbres fruitiers (pommiers, noyers, pruniers...) et des arbres de haies. Nous concilions l'élevage et le végétal, dans le respect de la diversité de nos milieux naturels. Ici, des vallons inondables côtoient des pelouses sèches à 100 m de distance...

Jean-Michel : J'aime à dire que nous pratiquons une écologie de terrain, sans dogmatisme mais de bon sens. Et ça fonctionne !

## Parlez-nous de vos projets et de la démarche d'ORE ?

Marthe : J'ai beaucoup de chance d'avoir accès à un noyau de ferme cohérent. Mes parents me transmettent un patrimoine rare et j'hérite de valeurs fortes. Je veux développer l'aspect pédagogique à travers l'accueil de groupes. L'ORE est

en cours de préparation.

Ce dispositif permet que tout le travail de fond, mené par mes parents, perdure. L'ORE est co-signé avec le Conservatoire d'Espaces naturels des Pays de la Loire qui se porte garant du respect de nos engagements. Seule la zone d'habitation n'est pas concernée afin de pouvoir construire un logement ou des bâtiments agricoles, en fonction de nos besoins. ●



## Essentiel

### \*ORE, qu'est-ce que c'est ?

L'obligation réelle environnementale (ORE) permet à tout propriétaire de mettre en place une protection environnementale attachée à son bien. L'ORE engage le propriétaire actuel et tous ceux à venir, pour une durée jusqu'à 99 ans maximum, à mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité.



+ Plus d'infos :

La Ferme pédagogique de la Confordière accueille des groupes (écoles, structures sociales, maisons de retraite...) sur demande.

**Prenez contact :**  
confordiere.accueil@mailo.com

# ... Directeur des services Techniques



**Avec ses équipes, il gère de nombreuses compétences : l'entretien de la voirie communautaire, la gestion des systèmes d'assainissement, la conduite des opérations de travaux de construction et de réhabilitation des bâtiments... Parmi ceux-ci, les France Services, les multi-accueils, les écoles de musique, les espaces jeunesse, et tous les locaux administratifs de la collectivité.**

**9 h 00**

**La réunion de service démarre mais est interrompue :** un cambriolage a eu lieu à la crèche de Miré. Il faut envoyer un agent constater la situation, mettre le site en sécurité, puis programmer des réparations d'urgence.

**9 h 30**

**La réunion reprend.** Les bâtiments construits ces dernières années tendent vers plus de sobriété énergétique. Ces éléments sont importants pour l'audit qui permettra le renouvellement du label Lucie 26 000.

**10 h 00**

Un marché est lancé pour la construction d'une nouvelle salle d'activité à l'espace Arlequin au Lion d'Angers. Comme tout projet, le cahier des charges a fait l'objet d'échanges avec les utilisateurs, le directeur du site et le service Enfance-jeunesse. **Les entreprises candidates sont reçues en audition.** Objectifs : vérifier que leur offre est qualitative et bien en phase avec les attentes.

**14 h 00**

**Rendez-vous sur le chantier de construction du nouveau France Services aux Hauts-d'Anjou.** Un important incendie s'est déclaré en juin dernier. Une réunion avec toutes les entreprises et l'expert sur site va permettre de déterminer l'ampleur des travaux pour que le chantier reprenne dans les plus brefs délais.

**18 h 00**

On termine la journée par **une réunion publique** avec les riverains concernés par les travaux de la traversée du bourg de Champigné. L'objectif est d'informer les habitants sur le planning et répondre aux interrogations. ●





# Un exemple de parc solaire villageois à Saint Augustin-des-Bois

La Communauté de communes, signataire de la Charte départementale des énergies renouvelables à gouvernance locale, s'engage à mettre en place les conditions d'un déploiement responsable des énergies renouvelables, en faveur du territoire et dans l'intérêt des habitants.

Le projet de parc solaire villageois, sur la commune de Saint-Augustin-des-Bois en est un exemple. Il sera situé à l'emplacement des lagunes de l'ancienne station d'épuration, sur un terrain impropre à l'usage agricole. Sa production doit couvrir l'équivalent de 25% de la consommation électrique des habitants de la commune (hors chauffage). La société Sol'Anjou porte le projet, présidée par la coopérative Enercoop Pays de la Loire et Alter Energie, dont la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou est un des actionnaires.

## Comment s'impliquer dans le projet ?

Pour que ce projet soit une réussite, les citoyens sont invités à y participer et à prendre part aux décisions, au financement, à l'animation...

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu cette année avec des habitants intéressés.

Pour participer, les habitants peuvent :

- ▣ Investir financièrement dans le projet :
  - Devenez sociétaire et co-propriétaire de la coopérative en achetant des parts sociales (valeur unitaire = 100€) : vous pourrez participer à la gouvernance du projet.
  - Ou souscrivez des titres participatifs : votre placement pourrait vous rapporter de l'argent (rémunération entre 2,4% et 3% par an).
- ▣ Rejoindre le collectif citoyen en cours de constitution avec d'autres habitants. Vous serez accompagné par l'association Alisée.
- ▣ Choisir Enercoop comme fournisseur d'électricité afin de bénéficier d'une énergie produite

localement, dans une logique de circuit-court.

- ▣ S'investir dans la vie autour de la centrale et, notamment, organiser des visites du parc.

## Projets citoyens : des retombées économiques directes et locales

Soutenir un projet d'énergie citoyenne locale, c'est agir pour la production et la consommation d'énergie sur son propre territoire. Un projet citoyen rapporte jusqu'à trois fois plus d'argent au territoire qu'un projet 100% privé. Des actions de lutte contre la précarité énergétique peuvent être associées au projet. ●



## EN CHIFFRES

**1** parc solaire villageois  
c'est

**300** kWc  
de puissance

une production de  
**300 000**  
kWh/an environ

soit

la consommation de  
**250**  
personnes  
(hors chauffage)

entre  
**0,5 et 1 ha**  
de surface et  
**650 panneaux**  
solaires  
environ



## La CCVHA mise sur le solaire

**L**es ateliers des services techniques et le nouveau hangar, situés dans la zone de la Sablonnière au Lion d'Angers, accueillent chacun sur leur toiture 133 panneaux photovoltaïques de 375Wc pour une production de 49 875 Wc. La production d'électricité des 2 toitures, inférieure à 100 kW, convergera vers un local équipé d'onduleurs pour être revendue intégralement à Enedis. À terme, il s'agit d'effacer les consommations de la collectivité.



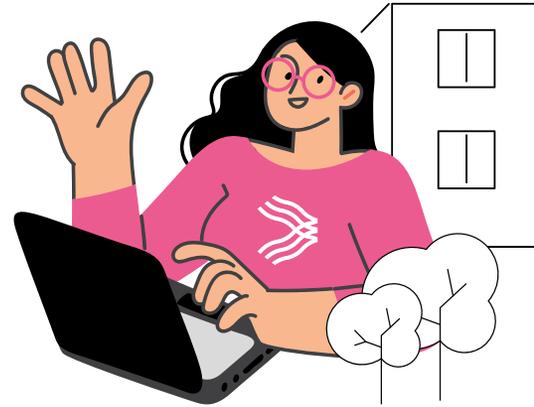
### Une question ?

Contactez Lisa Desrues,  
Chargée de vie coopérative :  
[societaire@pdl.enercoop.fr](mailto:societaire@pdl.enercoop.fr)  
02 99 35 69 57

Je souhaite être  
informé du projet,  
je scanne ce QR  
code



# La planification écologique dans un PLUi



La Communauté de communes est engagée dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ce document vise à fixer les règles d'urbanisme et d'aménagement pour la dizaine d'années à venir. Il permet de programmer le développement et la localisation des logements, des activités, des infrastructures et des équipements. La CCVHA a souhaité intégrer dans ce document des enjeux de préservation de l'environnement naturel.

## Pourquoi parle-t-on de planification ?

Planifier aujourd'hui, c'est organiser à long terme l'espace et les activités du territoire en prenant en compte divers

paramètres environnementaux : une ressource en eau plus fragile, des sécheresses et des canicules plus fréquentes, des événements climatiques extrêmes plus nombreux... Cela va permettre de déterminer les actions pour prévenir ces phénomènes. C'est important pour tous les habitants afin, qu'à l'avenir, notre territoire soit toujours agréable à vivre.

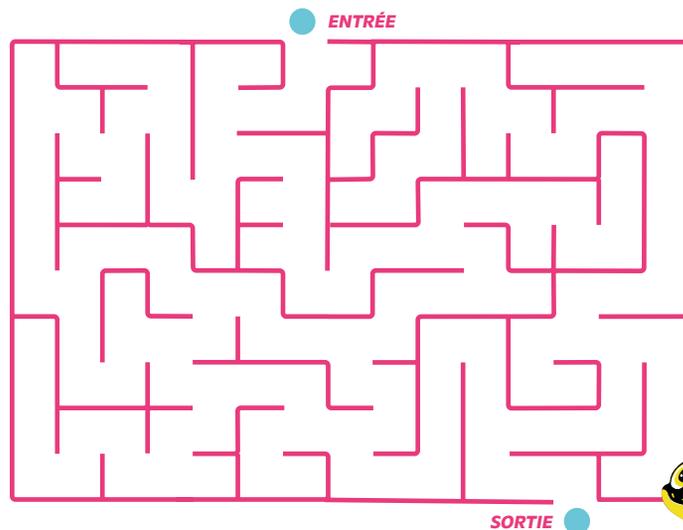
## Comment faire ?

En identifiant, en protégeant et en valorisant les espaces naturels sensibles. En se fixant des objectifs pour réduire l'impact des activités humaines, favoriser une gestion durable des ressources et promouvoir les pratiques agricoles et forestières durables

À TOI DE JOUER !



Aide Georgette, la salamandre, à retrouver sa mare :



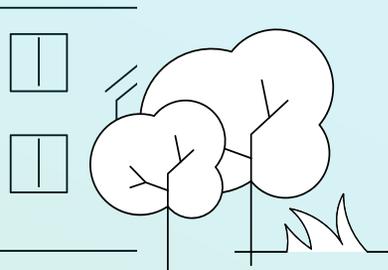
Relie les trames à leur définition :

Trame bleue •

Trame verte •

Trame noire •

- Milieux sombres favorables aux espèces qui craignent la pollution lumineuse (chauve-souris, amphibiens, rapaces nocturnes,...).
- Réseaux aquatiques composés des cours d'eau, des rivières, des étangs.
- Milieux naturels (bois, prairies, haies,...) connectés les uns aux autres.



# MOTS FLÉCHÉS

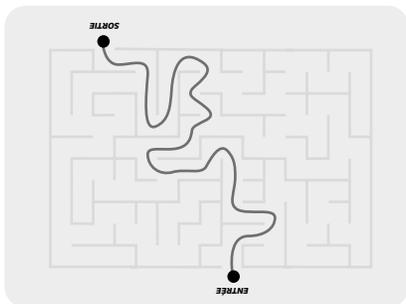
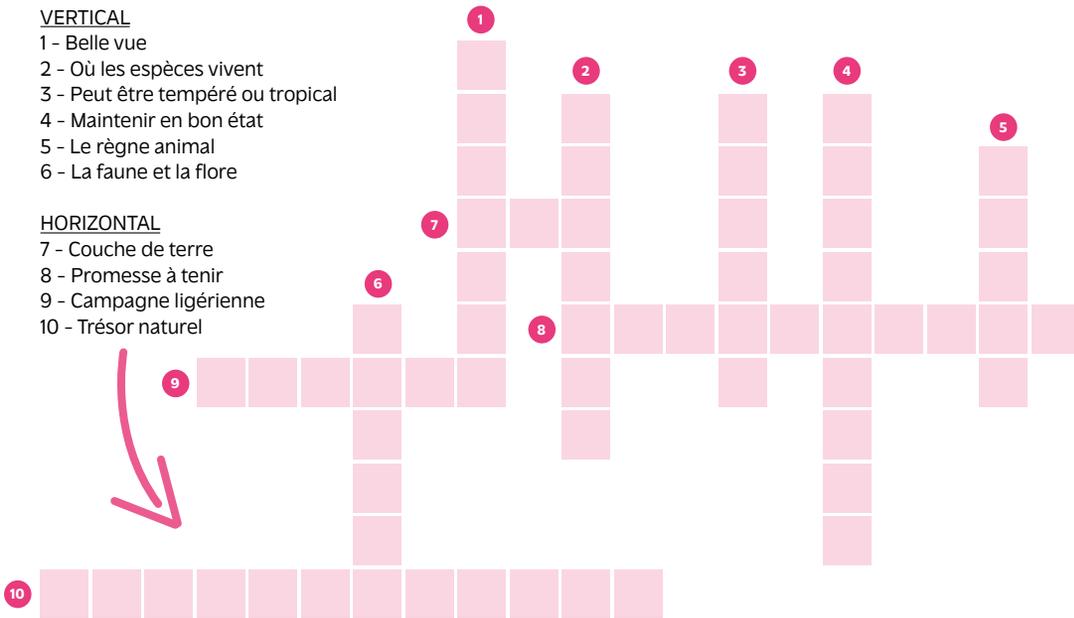


## VERTICAL

- 1 - Belle vue
- 2 - Où les espèces vivent
- 3 - Peut être tempéré ou tropical
- 4 - Maintenir en bon état
- 5 - Le règne animal
- 6 - La faune et la flore

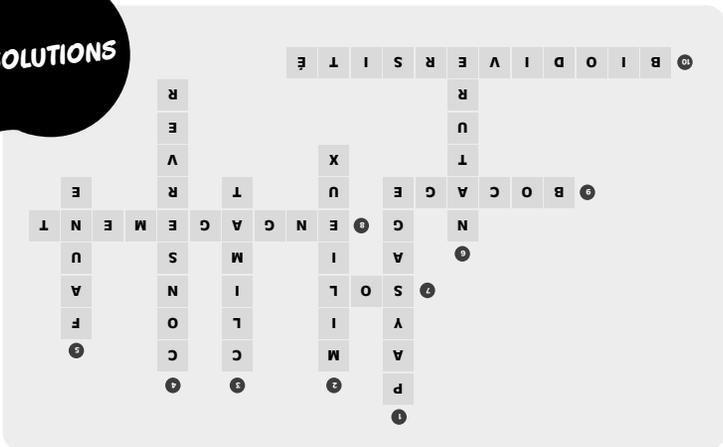
## HORIZONTAL

- 7 - Couche de terre
- 8 - Promesse à tenir
- 9 - Campagne ligérienne
- 10 - Trésor naturel



- Trame noire
- Trame verte
- Trame bleue

## SOLUTIONS



Ces multiples enjeux feront l'objet de temps de concertation avec les habitants. Vous serez bien sûr informés !



En savoir plus :



# Mathilde Lemonnier : faire revivre l'ancien dancing aux Hauts-d'Anjou



L'interview culture



**Artiste aux multiples facettes, Mathilde, 35 ans, est propriétaire de l'ancienne salle de bal à Châteauneuf-sur-Sarthe. Elle entend faire revivre ce lieu chargé d'histoires, de rencontres et d'émotions. Elle nous livre son projet avec passion et enthousiasme !**

**Qui êtes-vous Mathilde ?**

**Mathilde Lemonnier :** Mon parcours a débuté par la musique classique au conservatoire. Je pratique l'alto et le chant lyrique. Grâce au chant, j'ai découvert que j'étais comédienne et que j'adorais ça. En revanche, je n'étais pas faite pour assumer la concurrence du conservatoire et pour supporter le cadre rigide. C'était d'ailleurs une souffrance de ne pas parvenir à me conformer ! J'ai donc quitté ce système et j'ai monté mon premier spectacle à 19 ans. Déjà à l'époque, je fabriquais moi-même mes décors, mes costumes... Depuis, j'écris, je mets en scène, j'interprète... Je tourne dans la région depuis plusieurs années avec mes spectacles *La Grande Bartholomé* et *Homo Toxicus*.

**Et vous avez atterri à Châteauneuf-sur-Sarthe ?**

**Mathilde :** Je me suis installée ici il y a 4 ans. Je voulais créer un lieu culturel à la campagne, loin de la foule et de la vie urbaine. J'avais envie d'un contact franc et direct avec le public.



*Ici, il y a une envie... Et cette ancienne salle de bal a du potentiel, elle est chargée d'histoires. Certains me disent que leurs parents se sont rencontrés en dansant sur ces planches. On appellera ce tiers-lieu : « le dancing ! »*

**Qu'allons-nous trouver dans ce dancing ?**

**Mathilde :** Les habitants retrouveront ce qui leur plaît dans mon identité artistique et pourront aussi s'y sentir libre et créer eux-mêmes. Ce sera un lieu ouvert à la découverte, il y aura des valeurs sûres et des aventures. On y jouera mes spectacles et ceux d'artistes venant de la France entière, accueillis en résidence. On proposera des scènes ouvertes : qui veut pourra monter sur scène et proposer une chanson, un sketch ou une improvisation avec des musiciens. On accueillera des artistes graphiques autour de cafés expos, et bien d'autres événements...

**« Ce sera un lieu ouvert à la découverte, il y aura des valeurs sûres et des aventures. »**

**Le lieu aura aussi une portée sociale qui vous est chère, n'est-ce pas ?**

**Mathilde :** Dans mon travail, j'aborde souvent le thème de l'emprise, des relations toxiques... Je souhaite nouer des partenariats avec des associations d'aide aux victimes de traumatismes familiaux, conjugaux, de violences... Des psychothérapeutes proposeraient des ateliers, des séances d'art-thérapie... Le lien avec les associations sera primordial. Un centre social itinérant pourrait proposer des activités. Et si la maison de retraite ou l'association du coin veut organiser un thé dansant ou une belote, ce serait super ! Ce doit être un lieu ouvert à tous. Mais il y a beaucoup de travail encore, notamment réunir les financements et effectuer les travaux pour pouvoir accueillir le public. ●

**Vous souhaitez soutenir, suivre le projet, participer au financement via une cagnotte, ou simplement être informé :** connectez-vous sur [concertobidouille.fr](http://concertobidouille.fr)  
**Soirée de présentation le 10 octobre 2025**

**Objectif :** première ouverture au public à l'été 2026.

**Adresse :** 30, Grande Rue à Châteauneuf-sur-Sarthe aux Hauts-d'Anjou

Dans vos bibliothèques

# Nos coups de cœur lecture

Vos bénévoles et vos bibliothécaires du réseau de bibliothèques vous soumettent leurs coups de cœur et leurs conseils lecture...



Le coup de cœur de Mathieu, votre bibliothécaire

## Shin zero de Mathieu Bablet et Guillaume Singelin

« Quand deux de mes auteurs préférés de BD se rencontrent, ça

ne peut être qu'incroyable. Coup de cœur pour cette nouvelle série de Mathieu Bablet et Guillaume Singelin, qui dépeignent le concept de Sentai, des héros ayant autrefois vaincu de gigantesques monstres. Ici, nous suivons des jeunes "héros du quotidien" qui, à défaut de combattre des monstres qui n'existent plus, sont amenés à faire des petits boulots pour payer leurs études. C'est un très bon tome introductif, avec de magnifiques illustrations dont nous avons l'habitude avec Guillaume Singelin (auteur de Frontier). »



Le coup de cœur de Monique, bénévole à Saint-Augustin-des-Bois

## Cœur d'amande de Yasmina Khadra

« Quelle écriture émouvante que celle de Yasmina Khadra dans son roman « Cœur d'amande » ! Nestor, le personnage principal, nous offre un hymne à l'amour, à la solidarité entre gens du même quartier, au bon-

heur des petites choses. J'ai été fascinée par sa faculté à rebondir face à l'adversité de la vie, car Nestor accepte son destin. Un beau roman mettant en scène une personne de petite taille dont la force de caractère l'élève au rang des plus grands. »



Le coup de cœur de Irène, bénévole à Chambellay

## Le vide d'Anna Llenas

Édition Les 400 coups, 2023 - Album dès 4 ans

« Le vide, d'emblée le titre interpelle... Dès l'ouverture de l'album ce qui m'a plu c'est le travail d'illustration avec les juxtapositions de collages dessinés, colorés et texturés. Ces derniers sont un régal pour qui aime observer, contempler et comprendre les techniques qui donnent vie à ce récit tout en finesse et sensibilité. C'est l'histoire d'une fillette comme les autres, Julia, qui un jour ressent un vide, un vide qui fait peur, qui rend triste... un vide qui change ses émotions... Julia cherche alors des solutions bonnes ou moins bonnes pour combler ce vide et comprendre ce qu'elle ressent... À nouveau un album émouvant et subtil - pour petits et grands - dédié aux émotions, chères à la plume de l'auteur et illustratrice espagnole Anna Llenas, qui avait déjà signé le livre à succès La Couleur des émotions. »



Retrouvez ces coups de cœur dans votre réseau de bibliothèques !

# Une nouvelle boucle équestre pour tous les passionnés de cheval



**L**es Vallées du Haut-Anjou disposent de nombreux atouts en matière de tourisme. Avec ses villages de charme, ses espaces naturels préservés et ses nombreux cours d'eau, le territoire invite à pratiquer des activités de pleine nature. Dans un objectif de développement touristique, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou a inauguré la première boucle équestre du territoire, au Lion d'Angers : entre rives et villages de charme !

## Une identité équestre renforcée

Ce nouveau parcours, au départ de l'Isle Briand ou de Thorigné-d'Anjou, et à réaliser, bien sûr, à cheval, vient renforcer l'identité équestre du territoire, déjà prégnante. Il permet d'offrir aux passionnés de cheval et d'équitation une offre nouvelle et adaptée à leur pratique. Ils pourront ainsi profiter des paysages agréables autour de la rivière Mayenne, ainsi que de l'ambiance des villages de caractère qui participent à la beauté du patrimoine rural local et à son identité.

## Un projet mené en concertation

Le projet a été réalisé en concertation avec les communes concernées par l'itinéraire, notamment afin d'affiner le tracé et de prévoir les aménagements nécessaires. Le parcours a également été travaillé avec Anjou Tourisme, l'Office de Tourisme de l'Anjou bleu et le Comité Régional du Tourisme Équestre (CRTE). Cette démarche partenariale a permis d'optimiser l'intérêt touristique de la boucle. ●

**ALLEZ-Y!**

### Qualité

Cette boucle équestre est référencée au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Ce niveau d'inscription atteste que l'itinéraire proposé répond à plusieurs critères de qualité.

### 31 km entre rives et villages de charme

D'une distance de 31 km, la boucle prend son départ dans le Parc départemental de l'Isle Briand puis longe la Mayenne de Montreuil-sur-Maine jusqu'à Chambellay par le chemin de halage, traverse les trois villages de charme que sont Champteussé-sur-Baconne, Thorigné-d'Anjou et Grez-Neuville, pour revenir au point de départ.

**Consultez-la rando-fiche et partez en balade à cheval (pour cavaliers confirmés !) en scannant ce code :**





# Le Prieuré de Villemoisian, témoin du renouveau religieux au XII<sup>e</sup> siècle

**A**u XII<sup>e</sup> siècle, qualifié de « siècle du grand progrès » par l'historien Georges Duby, l'Église engage une importante réforme : renforcer la prédication, la charité et l'instruction des prêtres. En Anjou, cette mission est portée par l'évêque Ulger, avec l'aide des abbayes angevines, notamment celle de Toussaint à Angers.

## Un lieu d'évangélisation devenu un presbytère

Dans ce contexte, des chanoines ont été envoyés évangéliser les campagnes. À Villemoisian, ils s'installent sur les terres du Fougeray où ils fondent le Prieuré. Présents jusqu'à la Révolution, ils quittent les lieux à la vente du Prieuré en 1796. Par la suite, le bâtiment accueille le

curé de Villemoisian jusqu'en 1847, date de la construction du nouveau presbytère.

Le Prieuré, composé d'une chapelle du XV<sup>e</sup> siècle et d'un corps central remanié au fil des siècles, prend sa forme actuelle en 1730. À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la chapelle est restaurée et embellie de vitraux contemporains réalisés par Philippe Brissy, maître-verrier à Saumur. Ce bâtiment reste un témoignage précieux du passé religieux et architectural de la commune de Villemoisian.

Propriété privée – défense d'entrer, visible seulement de l'extérieur depuis le circuit de randonnée « circuit de la Commanderie » (21 km) – le Prieuré se découvre depuis le chemin, entre paysages vallonnés et patrimoine préservé. ●

## 2 bonnes raisons d'aller l'apercevoir !

- **Admirer un remarquable patrimoine religieux et architectural**
- **Profiter d'une belle randonnée au cœur de la nature**



**GRATUIT**

Découvrez le circuit de randonnée en scannant ce code :

Randonnée « le circuit de la Commanderie » (21 km) : le Prieuré se découvre depuis le chemin.



### EN CHIFFRES

Construction du Prieuré  
**XII<sup>e</sup> siècle**

**1847**  
Construction du nouveau presbytère

Restauration de la chapelle :  
fin du **XX<sup>e</sup> siècle**

## Votre info pratique

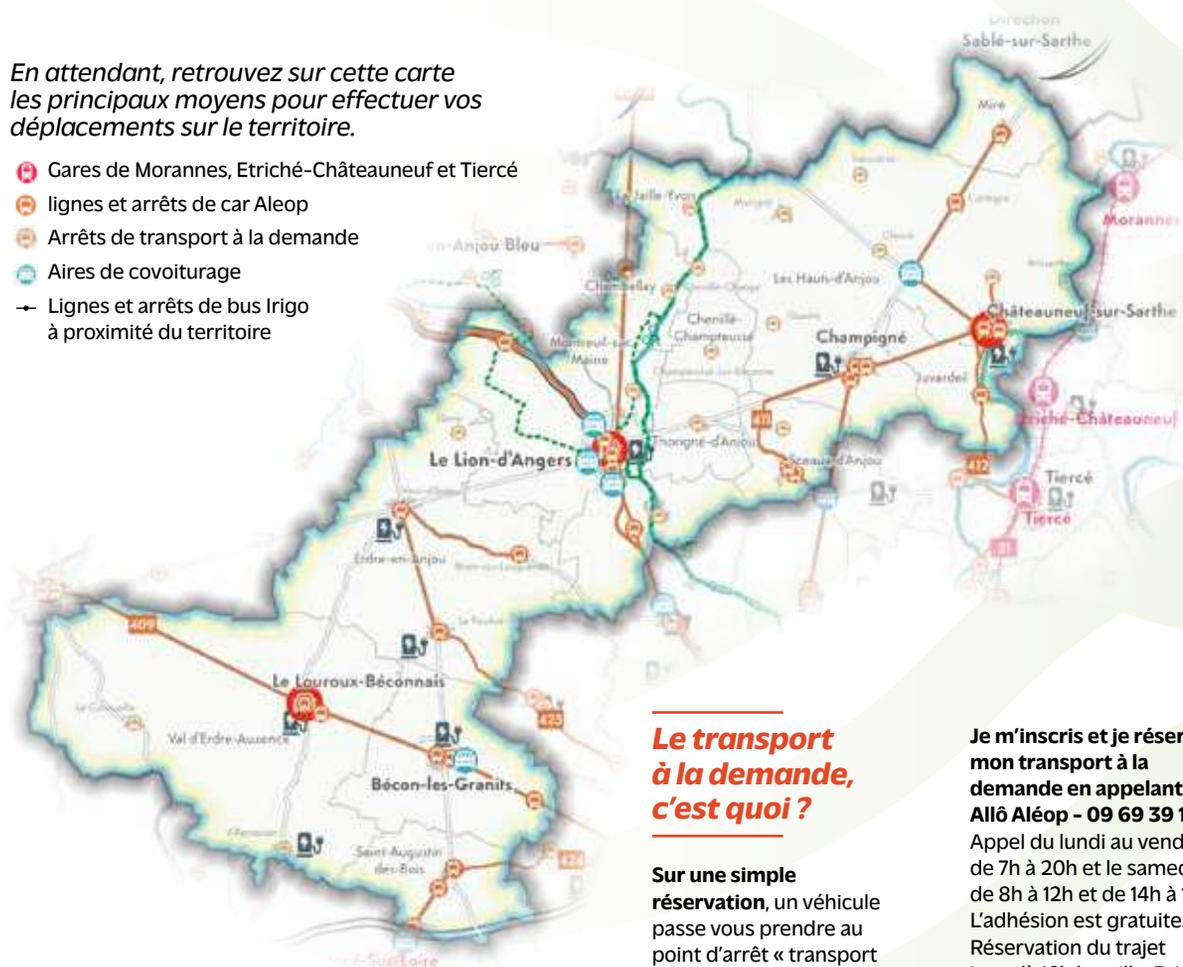
Retrouvez dans chaque numéro de Vie & Vallées une info utile sur un service de la CCVHA, sous forme de mémo pratique détachable. Vous pouvez découper cette page et l'afficher sur votre réfrigérateur ou sur votre bureau afin de garder un œil dessus !

# Se déplacer en Vallées du Haut-Anjou

**La CCVHA prépare un guide des mobilités. Transports en commun, covoiturage, itinéraires cyclables en cours de réalisation, transport à la demande... vous pourrez y retrouver toutes les solutions disponibles selon vos besoins !**

En attendant, retrouvez sur cette carte les principaux moyens pour effectuer vos déplacements sur le territoire.

-  Gares de Morannes, Etriché-Châteauneuf et Tiercé
-  lignes et arrêts de car Aleop
-  Arrêts de transport à la demande
-  Aires de covoiturage
-  Lignes et arrêts de bus Irigo à proximité du territoire



### Le transport à la demande, c'est quoi ?

**Sur une simple réservation**, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » le plus proche de chez vous et vous permet de rejoindre un autre point d'arrêt. Pratique pour rejoindre une gare, un arrêt de car ou un pôle de centralité !

**Je m'inscris et je réserve mon transport à la demande en appelant Allô Aleop - 09 69 39 14 14**  
Appel du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h. L'adhésion est gratuite. Réservation du trajet jusqu'à 16h la veille. Prix du ticket 2,40€ (si vous prenez le car, un seul ticket suffit !). Pour les personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans, la prise en charge peut s'effectuer à votre domicile.



Plus d'infos : [aleop.paysdelaloire.fr/trajets-les-plus-recherches/transport-la-demande](http://aleop.paysdelaloire.fr/trajets-les-plus-recherches/transport-la-demande)